

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

SOUTENEZ L'AVENIR DE LA MUSIQUE



Pourquoi nous soutenir ?

Installé au cœur du quartier Saint Michel à Bordeaux depuis 1983, le CIAM forme depuis 40 ans les professionnels du spectacle vivant.

Association Loi 1901 dirigée par un Conseil d'Administration bénévole, le CIAM veille à demeurer un lieu bienveillant et inclusif, encourageant innovation et diversité.

Chaque année, le CIAM accueille plus de 200 stagiaires, leur transmettant le plaisir de la musique et de la technique grâce à une équipe pédagogique passionnée composée d'artistes et de techniciens formateurs.

Soutenir le CIAM, c'est faire confiance à un établissement à dimension humaine, dont les valeurs en font un centre de formation incontournable pour les musiques actuelles en France.

Ce que nous permet votre soutien :

- Offrir à nos stagiaires de meilleures conditions de travail
- Acquérir du matériel pédagogique performant, en adéquation avec les évolutions techniques et technologiques
- Développer de nouvelles formations
- Développer l'innovation pédagogique
- Aménager nos locaux au plus proche des besoins pédagogiques
- Améliorer la sobriété énergétique du bâtiment

Comment nous soutenir ?

Adresse : 35 rue Leyteire 33000
Bordeaux

Code UAI : 033ZZZZZ

Numéro de SIRET : 334 008 653 00027

Vous pouvez trouver le CIAM (Centre d'Information et d'Activités Musicales) sur le site de SOLTéA en renseignant son **SIRET**, son **nom** ou son **code UAI**.

Calendrier SOLTéA

En 4 étapes :

1

À partir du **27 mai 2024** connectez-vous à la plateforme SOLTéA

2

Cliquez sur l'onglet "Recherche établissement" Vous pouvez rechercher le CIAM avec son **code UAI**, **numéro de SIRET** ou son **nom** : Centre d'Information et d'Activités Musicales

3

La page du CIAM s'affiche à l'écran et vous pouvez consulter les informations relatives à l'établissement en cliquant sur "**Voir la fiche**".

4

Sélectionnez le CIAM pour nous attribuer votre taxe d'apprentissage

Le CIAM

Le CIAM, avec 40 ans d'existence, est un centre de formation reconnu pour les métiers du spectacle vivant. Il propose une approche pédagogique combinant théorie et pratique, préparant ses stagiaires aux réalités du terrain. Le CIAM favorise l'insertion professionnelle grâce à des formateurices accompagnant les premiers pas des stagiaires.

Le CIAM c'est aussi :

900 Adhérentes au CIAM pour l'année 2023-2024

70% De taux de réussite

5000 Stagiaires formées sur ces 40 dernières années

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est le seul impôt que les entreprises peuvent attribuer librement. Elle soutient l'apprentissage, la formation professionnelle et technologique. Chaque entreprise choisit le centre de formation auquel elle attribue sa taxe d'apprentissage, permettant de structurer des secteurs entiers et de former les professionnels de demain.

Ce qui a changé depuis 2023 :

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est directement collecté par l'URSSAF et la MSA qui le transfèrent à la Caisse des Dépôts.

Cette dernière gère la plateforme SOLTÉA depuis laquelle vous pourrez choisir de soutenir le CIAM.



Nous vous remercions pour votre engagement à nos côtés, et vous souhaitons la bienvenue au CIAM !